



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Vivier-au-Court
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2025-01
Date de mise en ligne :	Le vendredi 11 avril 2025 à 12:10:01
Date de clôture :	Le lundi 12 mai 2025 à 12:00:00
Titre :	Contrats d'Assurance
Descriptif :	Marché de prestation d'assurance décomposé en 5 lots

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[24/04/2025 à 14:49:59] Bonjour,

Vous avez répondu à une question sur la liste des véhicules et des bâtiments le 16/04 mais je ne retrouve pas les pièces jointes dans vos réponses.

Merci de bien vouloir nous les transmettre également :

- la liste des véhicules à assurer avec leur marque, modèle, immatriculation, date de 1ere mise en circulation, puissance fiscale.
- pour les véhicules de type engin, leur valeur actuelle (estimation)
- la liste des bâtiments à assurer avec leur adresse et superficie

Bien cordialement

Questions / Réponses

[24/04/2025 16:12:29] Bonjour,

Je vous adresse à toutes et à tous une nouvelle fois les différents états de sinistralité que la SMACL notre actuel assureur nous a communiqué ainsi que la liste des véhicules et la liste des bâtiments avec leurs adresses et superficie.

Le tout est dans le même PDF.

Bien cordialement

[23/04/2025 à 14:44:23] Bonjour,

pouvez-vous svp me communiquer les éléments suivants concernant votre collectivité afin que nous puissions nous positionner sur les différents lots : Masse salariale de la collectivité, nombre d'agents, nombre d'élus, les compétences de la collectivité

De plus pouvez vous nous fournir la statistique sinistres pour le lot Responsabilité Civile du 1er juillet 2024 à aujourd'hui.

Merci d'avance pour votre retour.

Cordialement.

[24/04/2025 16:07:46] Bonjour à toutes et à tous,

La masse salariale pour 2024 élus agents confondus s'élève à 1 073 769.43 euros

Le nombre d'agents est de 37 et de 23 élus. Les compétences de la collectivité transféraient à l'intercommunalité sont l'assainissement, les ordures ménagères, le développement économique etc.

La Commune a conservé les compétences obligatoires : scolaire, voirie notamment

Bien cordialement

[16/04/2025 à 11:22:57] Bonjour,

Sauf erreur, il n'y a pas la statistique sinistres du contrat Responsabilité Civile.

De plus, merci de nous adresser les éléments techniques du lot Responsabilité Civile comprenant les activités et les compétences de la collectivité.

Cordialement

Questions / Réponses

[22/04/2025 11:42:07] Mesdames, Messieurs,

Il n'y a pas eu de sinistre en responsabilité civile d'où l'absence d'état. Je rejoins le cctp

Bien cordialement

[15/04/2025 à 09:52:10] Bonjour,

Merci de bien vouloir nous fournir :

- les statistiques sinistres de votre assureur actuel depuis le 1er juillet 2024 à ce jour pour le lot Responsabilité civile.
- la liste des véhicules à assurer avec leur marque, modèle, immatriculation, date de 1ere mise en circulation, puissance fiscale
- la liste des bâtiments à assurer avec leur adresse et superficie

Bien cordialement

[16/04/2025 11:15:15] Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les différents états de sinistralité des différents contrats en cours.

La liste des bâtiments à assurer

La liste de la flotte de véhicule à assurer

Vous en souhaitant bonne réception